

Communiqués de presse jusqu'à 2015 17.04.2012

Résidences secondaires : economiesuisse demande l'instauration immédiate de la sécurité juridique

Des résidences doivent pouvoir être autorisées selon le droit actuel jusqu'à la fin 2012. Le Conseil fédéral doit en décider ainsi dans les plus brefs délais et clarifier la situation. Telles sont les principales exigences d'un groupe de travail constitué par economiesuisse en vue de la mise en oeuvre de l'initiative sur les résidences secondaires. Des solutions pragmatiques et une restriction claire du terme de résidence secondaire sont nécessaires.